

Déclaration UE de Conformité



Nous,
LOGICOM SA
55 Rue de Lisbonne 75008 PARIS

Déclarons sous notre seule responsabilité que le produit :

Marque : Logicom
Nom commercial : PlayTab 10
Type ou modèle : Tablette BT avec lecteur DVD intégré

Auquel se réfère cette déclaration est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la **Directive RED (2014/53/EU)** en application aux normes harmonisées pertinentes suivantes :

SECURITE ELECTRIQUE (art 3.1.a)	EN60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+A12:2011+A2:2013
CEM (art 3.1.b)	EN 301 489-1 V2.2.0 - EN 301 489-17 V3.2.0 – EN 55032:2015 EN 61000-3-2 :2014 - EN 61000-3-3:2013 - EN 55035:2017
SPECTRE RADIO (art 3.2)	EN 300 328 V2.1.1
SANTE	EN 62479:2010
Acoustique	EN 50332-1 :2013 - EN50332-2:2013

Ainsi qu'aux exigences essentielles des règlements et directives suivantes :

ErP 2009/125/CE (Règlements (CE)278/2009 , (CE) 1275/2008 & (UE) 801/2013): Concernant les exigences d'écoconception relatives à la consommation d'électricité hors charge et au rendement moyen en mode actif des sources d'alimentation externes.

REACH Règlement N°1907/2006 : Concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

RoHS 2011/65/UE (Amendement 2013/56/UE): (IEC 62321-3-1:2013 - IEC 62321-4:2013 – IEC 62321-5 :2013 – IEC 62321-6 :2015 – IEC 62321-7-2 :2017 – IEC 62321-7-1 :2015) : Relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Les versions de logiciels et accessoires suivants permettent à l'équipement de fonctionner selon sa destination et sont couverts par la présente déclaration UE de conformité :

- Source d'alimentation externe modèle : TEKA012-0502500EU
- Batterie modèle : 656588
- Versions logicielles : LOGICOM_PLAYTAB_10_V1

Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg moyenné sur 10g de tissu. La valeur du DAS est déterminée en se basant sur le niveau le plus élevé de radiofréquences émises lors des essais en laboratoire.

Comme la valeur d'émission en Bluetooth (2,86 dBm / 1,93 mW EIRP) est inférieure à 20 mW, la mesure du DAS n'est pas nécessaire.



Ce produit est utilisable dans au moins un Etat Membre de l'Union Européenne et n'est soumis à aucune restriction d'usage. LOGICOM ne saurait être tenu responsable des modifications apportées par l'utilisateur et leurs conséquences, qui pourraient notamment affecter la conformité du produit avec le marquage CE, toute modification non autorisée du produit annule cette déclaration de conformité.

Paris, le 15/06/2018

Bernard Bessis, Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bernard Bessis", written over a horizontal line.